



BCV Physical Gold ESG – fonds de placement en or physique

Le fonds BCV Physical Gold ESG offre une exposition au marché de l'or, en investissant la fortune du fonds directement dans de l'or physique sous forme de lingots et de barres standards, entreposés en Suisse. La valeur du fonds repose sur des actifs réels, à la différence de placements qui se contentent de reproduire la performance de l'or.

La gestion du fonds intègre des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Les conditions exigeantes de sélection des partenaires de la chaîne d'approvisionnement visent à assurer la transparence de l'origine de l'or.

L'or est un actif universel, rare et inaltérable. Il ne s'imprime pas comme la monnaie papier, il n'est le passif d'aucune contrepartie. Quel autre actif financier peut se prévaloir d'une légitimité et d'un capital de confiance aussi élevés dans la durée? Aucun. C'est pourquoi l'or a encore aujourd'hui toute sa place dans un portefeuille.

Que peut-on attendre d'un investissement dans l'or?

- 1 Une assurance de dernier recours en cas de dégradation brutale du scénario économique, de krachs financiers, de menaces géopolitiques majeures.
- 2 Une couverture éprouvée contre l'inflation et contre le risque de dérives inflationnistes induit par une création monétaire débridée.
- 3 Une plus large diversification et une meilleure maîtrise du risque du portefeuille grâce à la décorrélation de l'or avec les autres classes d'actifs.

Le fonds BCV Physical Gold ESG présente une solution de placement alternative efficace à la détention directe d'or physique, tout en garantissant que les actifs sous-jacents à votre investissement sont entreposés en Suisse.

Objectifs et univers d'investissement du fonds

Le fonds investit dans de l'or physique sous la forme de lingots d'un kilo et de barres standards de 12,5 kilos. Des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont intégrés dans le processus de gestion, afin que les investissements aient lieu dans du minerai issu de chaînes d'approvisionnement qui réduisent les risques environnementaux et sociaux générés par l'exploitation aurifère. Le fonds ne recourt pas à l'or recyclé, car celui-ci n'est pas traçable et ne garantit donc pas qu'il ait été extrait dans des conditions responsables.

Profil d'investissement

Le fonds convient à toute personne qui

- veut participer au potentiel de performance du cours de l'or, avec une gestion passive,
- dispose d'un horizon de placement à long terme et accepte une forte fluctuation de valeur,
- souhaite investir dans de l'or extrait de manière responsable et dont la chaîne d'approvisionnement est transparente.

Investissements en or physique ESG

Afin de répondre au besoin de filières d'or labellisé et traçable, le gestionnaire du fonds BCV Physical Gold ESG veille à assurer la transparence de l'origine de l'or grâce à un choix consciencieux des partenaires de la chaîne d'approvisionnement. À cette fin, la BCV sélectionne, d'une part, des fournisseurs d'or physique industriel qui intègrent les enjeux ESG dans leur modèle d'affaires et assurent une traçabilité du produit, et, d'autre part, un partenaire offrant un or physique labellisé qui provient de mines artisanales, tout en soutenant l'amélioration des conditions de travail et de vie des populations qui en dépendent.

Le compartiment BCV Physical Gold ESG met ainsi en œuvre sa stratégie par l'acquisition d'or physique industriel traçable et d'or physique artisanal labellisé.

Les sociétés minières fournisseuses d'or physique sont notamment sélectionnées sur la base de leurs notations (rating) ESG.

I. Or physique industriel traçable

L'or provient de grandes exploitations minières, dites mines à large échelle (Large-Scale Mining, LSM). Il est acheté auprès de raffineries suisses, membres de la London Bullion Market Association (LMBA). La sélection des sociétés minières par le ou la gestionnaire et son affinage sur une ligne de production séparée visent à assurer la transparence de la chaîne d'approvisionnement, de la mine jusqu'à la clientèle finale. L'origine de chaque lingot est tracée et certifiée. Les sociétés minières sont sélectionnées sur la base d'une analyse ESG.

Exclusion

Dans une première phase de sélection, certaines sociétés sont exclues de l'univers d'investissement sur la base des huit principes d'Ethos pour l'investissement socialement responsable, qui sont publiés par Ethos – Fondation suisse pour un développement durable. Les entreprises dont les produits sont incompatibles avec les valeurs définies par Ethos ou dont le comportement viole gravement les principes fondamentaux définis sont exclues des fournisseurs d'or physique (<https://www.ethosfund.ch/fr>).

Sélection Best-in-class

Après la phase d'exclusions, l'univers des sociétés minières éligibles est défini en retenant celles qui présentent une gestion adéquate des risques ESG par rapport à leurs pairs. Si le rating ESG tombe en dessous d'un seuil défini par le ou la gestionnaire, la société minière concernée est exclue de la chaîne d'approvisionnement. Les notations extrafinancières considérant les trois dimensions E, S et G sont fournies par ETHOS SERVICES SA et MSCI ESG Research LLC.

II. Or physique artisanal labellisé PX Impact®

L'or provient de mines artisanales à petite échelle (Artisanal and Small-Scale Mining, ASM) au Pérou. En collaboration avec son partenaire Dynacor Gold Mines Inc., PX Précinox, affineur chaux-de-fonnier, a lancé en 2015 le programme d'or responsable PX Impact®. Soucieuse de la provenance de sa matière première et des impacts environnementaux de l'extraction aurifère, la société s'est engagée dans des filières d'or responsable au Pérou. Elle applique des critères stricts pour chaque étape de la chaîne d'approvisionnement en or et a établi un programme de financement et de projets de soutien aux communautés minières artisanales. Une prime est prélevée sur chaque kilo d'or vendu par PX Précinox, afin d'alimenter le fonds PX IMPACT®; 100% de cette prime est réinvestie localement auprès des communautés minières, afin de permettre la réalisation de projets concrets visant l'amélioration des conditions sociales, scolaires et éducatives, sanitaires, techniques ou encore environnementales. Tous ces projets sont mis en œuvre sous la supervision de la fondation FIDAMAR (Fonds International d'Aide aux Mineurs Artisanaux).

L'or d'origine artisanale PX Impact® est garanti « sans mercure ».



Informations sur le label PX Impact® : <https://pxgroup.com/le-groupe/px-impact>

Or industriel traçable ESG

Mines à large échelle (LSM)
Sociétés minières
sélectionnées sur la base
de leurs notations ESG



Mines LSM



Raffinerie
en Suisse



Or industriel
traçable



Investisseur

Or artisanal labellisé PX Impact®



Mines ASM



Dynacor



PX Précinox



Or artisanal labellisé
PX Impact®

Mines artisanales à petite
échelle (ASM) au Pérou

Traitement des minerais sans
mercure (au Pérou) par une
société canadienne

Affinage de l'or sur une ligne
dédiée et basée à La Chaux-
de-Fonds

Ligne de production
dédiée à la BCV
(or ségrégué)

Fonds BCV Physical Gold ESG

Allocation stratégique

Types d'or

Or industriel traçable (or minier)
Or artisanal labellisé PX Impact®

Raffineries

Argor-Heraeus SA
PX Précinox SA

Allocation

80%
20%

Les raffineries partenaires respectent les normes élevées publiées par l'OCDE, la London Bullion Market Association (LBMA) et le Responsible Jewelry Council (RJC) ainsi que les lois suisses concernant la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. La conformité à ces normes est certifiée par des audits tiers reconnus.

Principales caractéristiques

- Classe d'actifs: matières premières – métaux précieux – or physique
- Approche de gestion: passive
- USD et CHF non couverts
CHF couvert
- Profil de risque et de rendement:

Risque plus faible ← Risque plus élevé
Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

1 2 3 4 5 6 7

Vos avantages

- placement alternatif à la détention directe en or physique
- participation à l'évolution du prix de l'or en tenant compte de facteurs environnementaux et sociaux
- garantie des investissements par de l'or physique (Les avoirs d'or en compte n'offrent pas une garantie de livraison physique.)
- possibilité de livraison physique de l'actif sous-jacent (conditions selon contrat de fonds)
- souscriptions/rachats quotidiens (jours ouvrables bancaires)
- possibilité de couverture du risque de change (classes de parts hedgées)
- sélection d'une chaîne d'approvisionnement responsable et transparente
- intégration de critères ESG dans la sélection des sociétés minières
- contribution au programme de soutien de petites entreprises minières au Pérou

Données clés

Le prix de l'or a généralement une corrélation inverse avec le dollar américain. Si votre monnaie de référence est le franc suisse, il peut être judicieux de se couvrir contre ce risque de change afin que le gain potentiel lié à l'appréciation de l'or ne soit pas pénalisé par la baisse du billet vert par rapport au franc. Pour ce faire, une classe de parts couverte contre le risque de change est disponible.

Nom du compartiment	BCV Physical Gold ESG
Nom de l'ombrelle	BCV COMMODITY FUND
Statut juridique	Fonds de droit suisse, catégorie « autres fonds en placements traditionnels »
Domicile du fonds	Suisse
Gestionnaire du fonds	Banque Cantonale Vaudoise, Asset Management, Lausanne
Direction de fonds	GERIFONDS SA, Lausanne
Banque dépositaire	Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
Clôture de l'exercice	31 décembre
Émission et rachat	Quotidiens (jours ouvrables bancaires)
Cut-off	11 heures
Commission forfaitaire	0,40%
Prime ESG (à la souscription)	Incluse dans les frais accessoires de ~0,60%, au bénéfice du fonds
Frais de vente	Selon conditions de marché, au bénéfice du fonds*
Commission d'émission	Consultez votre conseillère ou votre conseiller
Commission de rachat	0,00%
Numéros de valeur	USD: 115416650 CHF:115416651 H CHF (hedgé): 115416652
Numéros ISIN	USD: CH1154166503 CHF: CH1154166511 H CHF (hedgé): CH1154166529
Publication des cours	www.bcv.ch/invest www.swissfunddata.ch - www.fundinfo.com

* La prime peut être remboursée partiellement et sans garantie, en fonction des conditions de marché qui prévalent au moment de l'opération, en cas de revente par l'investisseur de ses parts de fonds.

Contact

Pour tout renseignement complémentaire, contactez-nous au 021 212 20 51.

www.bcv.ch/invest

Informations importantes

Ce document est informatif et constitue un support publicitaire au sens de la LSFIn. Les informations et opinions contenues dans ce document ont été obtenues de sources dignes de foi à la date de la publication. Elles n'engagent pas la responsabilité de la BCV et sont susceptibles de modifications sans préavis. Ce document a été élaboré par le département Asset Management dans un but purement informatif et ne constitue pas un appel d'offres, une offre d'achat ou de vente, une recommandation personnalisée d'investissement ou une analyse financière au sens des « Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière » de l'Association suisse des banquiers. Les rapports annuels et semestriels, les prospectus et contrats de fonds ainsi que les informations clés pour l'investisseur (KIID) des fonds de placement peuvent être obtenus gratuitement auprès de la BCV, place Saint-François 14, 1003 Lausanne ou auprès de la direction de fonds. Les risques liés à certains placements, en particulier les placements alternatifs, les dérivés et les pays émergents, ne conviennent pas à tous les investisseurs. Pour obtenir de plus amples détails sur ces risques, veuillez consulter la brochure SwissBanking « Risques inhérents au commerce d'instruments financiers », laquelle est disponible dans ses locaux ou sur notre site internet à l'adresse suivante: https://www.bcv.ch/static/pdf/fr/risques_particuliers.pdf. Les performances passées ne garantissent pas des performances actuelles ou futures, ni ne tiennent compte des commissions et frais perçus lors de l'émission/achat et du rachat/vente des parts. Le contenu de ce document a pu être utilisé pour des transactions par le Groupe BCV avant sa communication. La diffusion de ce document et/ou la vente de certains produits peuvent être interdites ou sujettes à des restrictions pour des personnes dépendantes d'autres ordres juridiques que la Suisse (par ex. UE, UK, US et US persons). La diffusion de ce document n'est autorisée que dans la limite de la loi applicable. Le logo et la marque BCV sont protégés. Ce document est soumis aux droits d'auteur et ne peut être reproduit que moyennant la mention de son auteur, du copyright et de l'intégralité des informations juridiques qu'il contient. Une utilisation de ce document à des fins publiques ou commerciales nécessite une autorisation préalable écrite de la BCV. Les conversations téléphoniques peuvent être enregistrées. En utilisant ce moyen de communication, vous acceptez cette procédure.